

Préface

La réduction des menaces biologiques

Onze années se sont écoulées depuis la publication par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) du numéro spécial de la *Revue scientifique et technique* intitulé « Catastrophes biologiques d'origine animale: le rôle et la préparation des Services vétérinaires et de santé publique ». Ce numéro retraçait l'utilisation des agents biologiques dans l'histoire, définissait les menaces du monde contemporain, décrivait les capacités et les outils mobilisés pour répondre à cette menace et faisait le point sur les principaux critères et préconisations permettant de se préparer aux évolutions attendues des vingt années à venir.

Notre monde a beaucoup changé depuis la publication en 2006 de cette première vue d'ensemble. Nombre des problèmes mis en lumière à l'époque en lien avec les agents biologiques restent toujours posés aujourd'hui ; s'y ajoutent de nouvelles problématiques d'apparition récente. Le monde est secoué de troubles sociaux et de conflits armés de plus en plus intenses qui accentuent l'insécurité alimentaire et l'exode de populations entières fuyant leur terre natale. Nous voyons émerger de nouveaux agents pathogènes dont la gravité et l'incidence ne cessent de croître (foyer dû au virus Ebola en Afrique occidentale en 2014 ; foyer dû au virus Zika dans les Amériques et dans les Caraïbes en 2015) tandis que le phénomène de la résistance aux agents antimicrobiens prend une ampleur de plus en plus inquiétante ; à cela s'ajoute le fait que la fabrication d'agents ou d'armes biologiques par manipulation génétique est désormais une procédure bien plus facile et accessible que par le passé, en raison des avancées technologiques.

D'autres facteurs de la vulnérabilité de nos sociétés aux attaques par des armes biologiques, déjà évoqués en 2006 dans un précédent numéro de la *Revue*, jouent aujourd'hui un rôle encore plus marqué. C'est notamment le cas de l'intensification des mouvements planétaires de personnes, d'animaux, de végétaux et de marchandises, de la tendance à une intensification et spécialisation accrues des systèmes de production animale doublées d'une forte concentration verticale, et de la facilité avec laquelle il est désormais possible d'acquérir des agents biologiques et de les utiliser dans le cadre d'actions bioterroristes (ou agro-terroristes).

En vertu de sa mission, l'OIE a toujours soutenu directement ou indirectement nombre d'initiatives visant à réduire les menaces biologiques, lorsqu'elle n'en assumait pas elle-même la direction. L'action de l'OIE au cours des dix dernières années a principalement porté sur la définition et le renforcement de son rôle de garant de la sécurité sanitaire et alimentaire à l'échelle mondiale. En 2012, l'OIE a publié sa première stratégie pour la réduction des menaces biologiques. Celle-ci a été actualisée en octobre 2015 suite à la première Conférence de l'OIE sur ce thème, célébrée un peu plus tôt cette année, en cohérence avec le sixième plan stratégique de l'OIE. La stratégie de l'OIE pour la réduction des menaces biologiques comporte cinq volets fondamentaux :

- la mise en place de compétences scientifiques dédiées et l'élaboration de normes et de lignes directrices,
- la bonne gouvernance, le renforcement des capacités et la mise en œuvre du concept « Une seule santé »,

- les dispositifs d'information sanitaire à l'échelle mondiale et la prise en compte des méthodes les plus récentes de prévention et de lutte contre les maladies,
- la coopération internationale et la solidarité entre pays,
- les campagnes de sensibilisation et la communication.

Ces cinq domaines essentiels constituent le socle de l'action de l'OIE pour améliorer l'état de préparation des pays en cas d'introduction naturelle ou intentionnelle d'agents biologiques. L'OIE a mis en place un solide réseau d'expertise scientifique à travers ses Centres collaborateurs, Laboratoires de référence et groupes *ad hoc* et de travail. Ces organes réputés mettent leurs compétences au service de l'élaboration de normes, de lignes directrices et de politiques fondées sur la science afin d'assurer une préparation et une réponse appropriées face aux menaces biologiques. En outre, ils veillent à ce que les Pays Membres disposent des informations les plus récentes en matière de vaccins, de mesures de lutte et de méthodes diagnostiques. L'outil pour l'évaluation des performances des Services vétérinaires (outil PVS) et les programmes de jumelage de l'OIE contribuent également au renforcement des compétences, à la mise en place d'une bonne gouvernance et à la réalisation de programmes « Une seule santé ». Grâce aux missions PVS et aux programmes de jumelage, les Pays membres peuvent identifier leurs points faibles, renforcer leurs capacités et justifier l'octroi de ressources au renforcement de leurs Services vétérinaires. Dans chaque pays, l'initiative « Une seule santé » mobilise les efforts de planification et de renforcement des capacités en concertation avec le secteur de la santé publique. La collecte et le traitement des informations sanitaires et la transparence des notifications sont assurés au moyen du Système mondial d'information sanitaire de l'OIE (WAHIS). Les Pays membres ont l'obligation de notifier tout foyer de maladie survenant sur leur territoire et tout évènement sanitaire nouveau ou émergent au sein de leurs populations d'animaux domestiques ou sauvages. La notification et le traitement rapides des évènements sanitaires observés dans ces populations sont d'autant plus importants que l'on sait que 80 % des agents biologiques sont d'origine animale. Compte tenu de ces éléments et de son réseau d'expertise scientifique, l'OIE a conclu un Mémorandum d'accord avec l'Organisation des Nations Unies (ONU) par lequel l'OIE s'engage à fournir son expertise technique et son appui aux enquêtes menées par l'ONU concernant les allégations d'utilisation d'armes biologiques.

Qu'elles soient d'introduction naturelle ou intentionnelle, les maladies émergentes ou zoonotiques peuvent faire de très nombreuses victimes tant humaines qu'animales, en plus de dévaster l'économie et de perturber fortement la chaîne de distribution des denrées alimentaires à l'échelle mondiale. Avec une population mondiale à nourrir estimée à neuf milliards d'habitants d'ici 2050, il est devenu absolument vital de soutenir les avancées technologiques du secteur agricole tout en prenant les dispositions nécessaires pour protéger les populations contre l'introduction d'agents biologiques.

Ce numéro de la *Revue* est structuré en quatre parties :

- la définition des menaces,
- la surveillance et la détection précoce des introductions naturelles, délibérées ou accidentelles d'agents biologiques,
- la réponse aux menaces biologiques,
- les initiatives et les cadres d'intervention internationaux de réduction des menaces biologiques,
- le renforcement et la pérennisation de la sécurité biologique mondiale et de la résilience.

Au fil de l'ouvrage, les auteurs examinent l'impact potentiel des agents pathogènes d'origine animale (y compris ceux à dimension zoonotique) sur l'économie, sur les équilibres sociaux, sur la sécurité alimentaire et sur la santé publique. Ils analysent les dispositifs mis en œuvre à l'échelle internationale pour répondre à une attaque biologique et explorent les mécanismes élaborés par les Nations Unies pour faire face aux allégations d'utilisation d'armes biologiques. Enfin, ils font le point sur les dernières avancées technologiques en matière de détection précoce, de surveillance et de réaction aux crises sanitaires. L'ouvrage s'achève sur un examen des systèmes visant à renforcer la biosûreté et la résilience mondiales et sur des considérations sur les moyens de pérenniser ces systèmes.

Le moment me paraît on ne peut plus opportun pour offrir un tel panorama sur la réduction des risques biologiques et j'espère que le fruit de ces travaux intéressera les responsables et acteurs de la santé tant humaine qu'animale dans le monde et leur apportera des éléments utiles dans le cadre de leur action. Je souhaite exprimer ma gratitude personnelle à chacun des auteurs qui ont contribué à ce numéro. Mes félicitations s'étendent bien entendu à la Docteure Tammy Beckham, qui a assuré avec talent la coordination et la supervision éditoriales des articles réunis ici et dont les efforts ont rendu possible cette importante publication de l'OIE sur la réduction des menaces biologiques.

Monique Éloit
Directrice générale

